

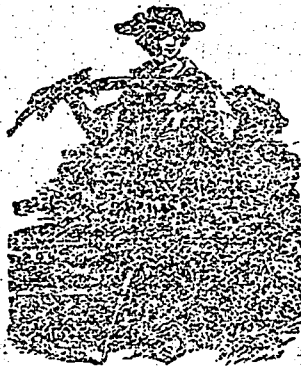
# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion, ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M<sup>rs</sup> J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : { Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN { Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La suppression des prières publiques en France.—Le gouvernement Italien vient d'établir les écuries de la maison royale dans le couvent même de St André-du-Quirinal.—Legs de bienfaisance aux Etats-Unis.—Le couvent des Ursulines à Notre-Dame du Lac St Jean.—Huit cent pèlerins des Trois-Rivières au Sanctuaire du Sacré-Cœur de Jésus, à Joliette.—Statistique des différents monastères du Québec.

Causerie Agricole : Nourriture des poulains.

Supplément divers : Multiplication des abeilles : culture des abeilles dans le jardin de la ferme-modèle du Collège de Ste Anne; essaims naturels.—Avantage des cercles agricoles.—Excellence des fraises sous le rapport hygiénique et alimentaire.—Quel est le produit agricole le plus avantageux ?—La nourriture des vœux.

Choses et autres : Plants de fraisiers "Sharpless" en vente à la pépinière de M. Ang. Dupuis.—Encouragement accordé aux serviteurs d'une ferme, par la Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Domages causés par les chiens dans un seul état des Etats-Unis, l'Iowa.

Récettes : Poudre de condition pour les chevaux et les bêtes à cornes.—Emplâtre pour la brûlure d'eau.

Abonnement payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis mardi le 12 août (2e liste).—Révd M. G. Potvin, curé de St Aubert;—Révd M. Narcisse Proulx;—Révd M. L. Z. Quézol, curé de St Honoré de Shenly;—M. Louis Maurice, Lafontaine, Ontario;—M. Olivier J. Leblanc, Ste Marie de Roustouche, Nouveau-Brunswick;—P. G. Verrault, cor., N. P., St Jean Port-Joli;—Chs. B. Bioudeau, cor., M. C. C., St Pas hal.—Reçu \$16, soit \$48 en quinze jours.

Nos sincères remerciements à ceux qui nous ont payé leur abonnement dans le cours de la semaine et qui ont eu la libéralité d'y ajouter le prix d'abonnement pour la nouvelle année de la Gazette des Campagnes. Ceux qui n'ont pas lu le numéro du 15 août, voudront bien porter leur attention à l'appel que nous faisons à nos abonnés.

La Gazette des Campagnes ne paraîtra pas la semaine prochaine; nous nous absenterons de notre Bureau pour faire l'achat d'une presse à cylindre. Nous avons tellement confiance dans la bonne volonté de nos abonnés à nous payer au plus tôt, que nous hasardons l'achat d'une presse, à quelques mois de crédit: elle nous coûtera \$1,000 rendue à Ste Anne.—Nous comptons sur votre libéralité, avec l'espoir de ne pas être trompé.

Collège de Ste Anne.—La rentrée des élèves aura lieu jeudi le 4 septembre.

## REVUE DE LA SEMAINE

La suppression des prières publiques en France.—Depuis quelques années, les hommes à la tête du gouvernement républicain en France font tous leurs efforts pour déchristianiser notre ancienne mère patrie; ils ont banni Dieu de l'école et établi l'enseignement purement laïque dont nous pouvons voir les tristes effets aux Etats-Unis. Au lieu d'accorder la liberté d'association à tous, ils l'ont permis seulement aux sociétés laïques et franc-maçonniques, et les congrégations religieuses non autorisées ont été expulsées au nom de la loi. Maintenant les députés français, en révisant la constitution de leur pays, veulent supprimer l'article qui ordonne des prières publiques chaque année à la rentrée des chambres. Mgr Freppel, évêque d'Angers, s'est opposé inutilement à cette mesure.

— Le gouvernement italien, continuant ces déprédations, vient d'établir les écuries de la maison royale, dans le couvent de Saint-André-du-Quirinal, où se trouvait jadis le noviciat des Jésuites annexé à l'église qui possède le tombeau d'un prince de la maison de Savoie, mort à Rome en odeur de sainteté. Dernièrement, c'étaient les élèves du grand Séminaire de l'Amérique du Sud qui habitaient ce couvent où vont être logés les chevaux de la maison de Savoie. Le Séminaire va s'établir sur la rive droite du Tibre, entre le Vatican et le château Saint-Ange.

Legs de bienfaisance.—Les catholiques américains, fidèles aux traditions de l'Eglise, continuent à enrichir par des legs le patrimoine des pauvres, et à résoudre ainsi pratiquement ce problème de la distribution des richesses, que les libéraux et les socialistes leurs élèves veulent supprimer par les voies révolutionnaires et athées.

Quelques exemples pris au hasard : Mme Elisabeth Cody, morte à Philadelphie, a légué par testament, à diverses institutions de bienfaisance, la somme de 35,000 dollars, et à Mgr l'archevêque de Philadelphie